

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

Baisse d'habitants et budgets ajustés au menu des élus



Le maire a reçu l'aval du conseil pour inscrire au budget 2025 une dépense d'investissement de 120 311 € à verser à l'entreprise Colas pour les travaux de rénovation de la route de Renauvoid.

Pour cette première séance du conseil municipal de l'année, l'ordre du jour était très peu chargé et c'est par un dossier finances que celle-ci s'est ouverte. En effet, il était question d'une facture à régler rapidement et pour cela, les conseillers ont donné leur aval au maire afin d'engager une dépense d'investissement de 120 311 € à l'entreprise Colas dans le cadre des travaux de la route de Renauvoid. Cette somme sera inscrite au budget 2025 lors de son prochain vote, en avril.

Dans la foulée, les élus ont voté le changement de statuts de la communauté d'agglomération d'Épinal, concernant la compétence petite enfance. Ils ont adopté des changements mineurs, notamment en ce qui concerne la gestion du service public de la petite enfance. Ces changements ont obtenu l'unanimité du conseil.

Autre délibération, celle concernant l'adhésion du Groupement syndical forestier du massif des Jumeaux au syndicat mixte d'informatisation communale, laquelle a, elle aussi, obtenu

l'unanimité.

Dans le cadre de ses délégations, le maire a informé le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association des maires ruraux (145 €), à l'association des maires ruraux et Campagnol (220 €).

Recensement. - Les résultats du recensement de février 2024 ont été donnés. Alors que la commune pensait atteindre la barre des 1 000 habitants, les chiffres annoncent une petite baisse puisqu'à ce jour, la cité sanchéenne compte 953 âmes et 28 recensés à part, soit un total de 981 habitants. Pour être complet sur ce point, le maire a annoncé qu'une seule naissance a été enregistrée sur la commune en 2024.

Cotisation au SDIS. - La taxe communale versée au SDIS se monte à 33 790 €, soit une augmentation de 2,2 % par rapport à 2024. Cette taxe est réglée par la communauté d'agglomération d'Épinal, qui verse au SDIS la somme de 13 millions d'euros.

Bilan de la gendarmerie. - Pour conclure cette réunion, le premier magistrat a fait état du rapport annuel de la gendarmerie. Un fascicule détaillé relate les diverses interventions ou surveillances dans la commune. Plusieurs informations ont été données dans ce bilan, concernant la sécurité routière, les délits liés à l'alcool et aux stupéfiants, la délinquance, les diverses interventions ainsi que la présence de la gendarmerie pour surveillance.